

# Le CNAJEP en Brèves

## Edito .....

Le CNAJEP est actif.

La journée de réflexion issue des travaux de la commission Jeunesse a été une réussite. Elle a permis de réaffirmer nos positions et d'avoir des pistes de réflexion et d'action.

L'animation des territoires, celle des CRAJEP, fonctionne. Les regroupements « Grand Sud » en témoignent.

Le travail ambitieux de la commission Education Populaire se poursuit.

Il faut rappeler la capacité du CNAJEP à porter des analyses et des propositions sur les questions internationales et européennes, à quelques mois du Forum Social Européen.

Tout cela est le fruit d'un engagement interne que notre équipe permanente contribue, en lien étroit avec les élus, à faire vivre.

A ces actions, il faut rajouter le travail au sein de la CPCA et les travaux du CNEPJ.

La CPCA a organisé une journée de réflexion contribuant à une refondation de son projet. Le CNAJEP y a participé.

Une démarche d'actions collectives pour la vie associative se précise.

En attendant, le CNAJEP a pris des positions au CNEPJ. Une délégation a été reçue par les représentants du Ministre de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche. A cette occasion, le CNAJEP a fait part de ses inquiétudes sur les financements, de ses interrogations sur la situation des associations, sur les dossiers comme le volontariat et la rénovation du BAFA/BAFD ou le livret de l'engagement.

Le principe d'une mobilisation forte pour faire valoir les activités des associations de Jeunesse et d'Education Populaire a été validée.

Tous ensemble, dans le dernier trimestre, nous devons nous engager pour que nos activités éducatives soient reconnues par nos concitoyens.

La société civile ne nous connaît pas suffisamment encore. Sommes-nous condamnés à n'être entendus et pris en compte que dans le rapport de force ?

L'été aura un goût culturellement amer. Le changement et la transformation sociale sont-ils encore à portée de mains des citoyens ? La question est posée. A qui la réponse ? Aux associations en partie aussi.

Le Président  
Jacques DEMEULIER

## Sommaire *(Cliquez sur les titres)*

### International

P.2 Séminaire du 21 mai 2003 sur l'Évaluation du Programme Européen Jeunesse

Forum Social Européen – Saint Denis  
Novembre 2003

P.3 Palestine

Rencontre avec la délégation du Conseil de la Jeunesse Slovaque

Point sur les visites en Hongrie et en Ukraine

### Jeunesse

P.4 Journée d'Étude sur la Participation Associative des Jeunes – 19 juin 2003

### Animation Territoriale

P.5 Missions 2003

P.6 Nouvelles des Régions

Rencontre Grand Sud du 27 mars 2003

P.7 Rencontre Grand Sud du 26 Juin 2003

### Education Populaire

P.8 Présentation des travaux de la Commission

Synthèse de la soirée débat du 6 mai 2003

### Vie du CNAJEP

P.9 CPCA

Assemblée Générale du 5 Juin 2003

Election de la Secrétaire Générale

Nouvelle équipe du CNAJEP

### Agenda du CNAJEP

P.10 Commissions et Groupes de travail

Agenda statutaire du 2ème semestre 2003

Fermeture du CNAJEP

# International .....

## ➤ *ÉVALUATION DU PROGRAMME EUROPEEN JEUNESSE*

**L**a consultation nationale ouverte par la Commission Européenne et le ministère Français de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche a permis au CNAJEP et aux associations membres de se retrouver autour d'un rapport final qui se veut à la fois prise de position et force de proposition vis-à-vis des instances nationales et européennes.

Ainsi, les 20 et 21 mai 2003, à l'initiative de la Commission Internationale du CNAJEP, différentes associations ont travaillé sur l'analyse du Programme Européen Jeunesse en terme d'évaluation et de propositions.

Il était primordial pour le CNAJEP d'inclure au sein de ce séminaire les témoins, acteurs locaux d'Education Populaire bénéficiaires ou porteurs de projets. La composition du groupe a aidé à mieux cerner les enjeux, les avantages et les limites du Programme Européen Jeunesse.

Le premier constat d'ordre général qui ressort de ce séminaire consiste dans l'intérêt grandissant des associations pour ce programme. Certaines limites ont cependant été soulignées :

- D'un point de vue gestionnaire : des dysfonctionnements nuisent à l'efficacité du programme, l'évaluation de ce dernier met en relief d'importants problèmes de lisibilité de l'information et de complexité des procédures.
- D'autre part, la question du sens a été interrogée, et à travers elle, la pertinence des objectifs et des enjeux dans chaque action. Cette interrogation a entraîné dès lors une réflexion sur la cohérence d'ensemble du programme à travers la question de la transversalité.

Des propositions ont été faites concernant les points suivants :

- Les critères de sélection
- La validation et la capitalisation des apprentissages
- Le problème linguistique (proposition de formation de médiateurs linguistiques)
- La transversalité et le manque de passerelles
- La déconcentration des actions 1, 2 et 3
- L'implication des collectivités locales

*Plus d'infos : Étude d'impact disponible sur demande au CNAJEP*

\*\*\*\*\*

## ➤ *FORUM SOCIAL EUROPEEN - SAINT DENIS NOVEMBRE 2003*

Lors de la Commission Internationale du 16 Juin 2003, il a été proposé que le CNAJEP participe au Forum Social Européen (FSE).

La forme de participation proposée est celle d'un séminaire qui serait organisé autour de l'Education Populaire et de la Jeunesse. Le CNAJEP participe dès à présent aux réunions du FSE (Comité d'initiative Français, Groupe programme) et du groupe de travail Jeunes-FSE dont la thématique principale est l'Engagement Citoyen des Jeunes. Aussi a-t-il été proposé, dans la continuité de la journée du 19 Juin, de reprendre le thème de la participation associative des jeunes en élargissant le débat à l'Europe.

### ➤ **PALESTINE**

Jean-Marie MICHEL (CEMEA), Bénédicte FLICHY (INTER-ECHANGES) et Françoise DORE (COTRAVAUX) ont proposé de nouvelles dates pour une visite en Cisjordanie. Cette mission devrait se tenir du 7 au 13 septembre 2003. A ce jour, 3 des 5 associations partenaires ont répondu favorablement à cette proposition.

- David LOPEZ, membre du Bureau et animateur de la commission internationale représentera le CNAJEP lors de l'envoi d'une délégation mixte en Ukraine, cette visite se déroulera du 14 au 20 Juillet 2003 et est financée par le ministère des Affaires Etrangères.

### ➤ **RENCONTRE CNAJEP / DELEGATION SLOVAQUE LE 24 MAI 2003**

Une rencontre a été organisée par l'intermédiaire de Dominique PIVRON (Direction de la Jeunesse et de l'Education Populaire au MJENR) entre le CNAJEP et le Conseil de la Jeunesse Slovaque (Rada Mladeze Slovenska - RMS-). Elena Brian et David Lopez ont accueilli la délégation.

RMS est membre du Forum Européen de la Jeunesse, et de *World Assembly of Youth* (WAY) et

Différentes questions ont été abordées, telles que l'éducation populaire, les rapports au politique, aux ministères mais aussi la question des subventions et du Forum Européen Jeunesse.

Une visite de 5 représentants du CNAJEP durant 4 jours en Slovaquie doit se tenir au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2003 . Cette visite est financée par le ministère des Affaires Etrangères.

### ➤ **POINT SUR LES VISITES EN HONGRIE ET UKRAINE**

- Le CNAJEP a donné son accord de principe pour être le partenaire français de la rencontre entre des responsables d'associations françaises et hongroises, à Budapest, dans le cadre des accords bilatéraux France-Hongrie. Cette action est financée par le Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche et fera l'objet d'un appel à candidature.

# Jeunesse .....

## ➤ *JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA PARTICIPATION ASSOCIATIVE DES JEUNES, 19 JUIN 2003.*

Fin 2001, à l'issue de deux années de participation aux travaux du Commissariat Général au Plan, la commission Jeunesse du CNAJEP a décidé d'engager une réflexion consacrée à la participation associative des jeunes.

Cette démarche de travail autour de la place des jeunes au sein des associations de Jeunesse et d'Education Populaire témoigne d'une volonté d'être en phase avec les évolutions sociétales. La capacité de nos mouvements à mobiliser les jeunes, à les impliquer dans les instances de décision, à encourager la prise de responsabilité est au cœur de nos préoccupations.

Au terme d'une année d'entretiens avec diverses associations, l'enquête a permis de dégager des freins et facilitateurs à l'engagement associatif des jeunes.

Au Musée des Arts et métiers, une centaine de personnes se sont réunies pour mettre en débat ces freins et facilitateurs. Cette journée ainsi que l'Étude seront réunies dans un document finalisé très prochainement.

**Plus d'infos: [cnajep@cnajep.asso.fr](mailto:cnajep@cnajep.asso.fr)**

# Animation Territoriale .....

## ➤ *MISSIONS 2003*

Dans la continuité du travail engagé, le CNAJEP souhaite renforcer les liens qui l'unissent aux CRAJEP/ARDEVA et engager une réflexion sur les actions à privilégier dans le domaine du développement local. Il s'est donc fixé, pour l'année en cours, les missions suivantes :

### *Mise en réseau afin de favoriser les échanges d'expériences et d'informations :*

#### Inter-crajep

Il s'agira d'encourager les dynamiques par "grandes" régions en se basant sur l'expérience du Grand Sud impliquant les CRAJEP Languedoc Roussillon, Midi-Pyrénées, Auvergne, l'ARDEVA Rhône-Alpes et le FSPVA PACA (Fonds de Solidarité et de Promotion de la Vie Associative en PACA) (cf. articles suivants sur les rencontres du 27 mars et du 26 juin 2003).

#### Renforcement des échanges CNAJEP/ CRAJEP

Le CNAJEP entend s'attacher à la transmission, dans les meilleurs délais, d'une information pertinente afin d'alimenter des échanges réguliers sur les problématiques de développement local et sur les actions envisagées en région.

Conformément aux souhaits exprimés par certains CRAJEP, le travail d'information et de formation portera aussi bien sur les questions liées aux territoires que sur les dossiers d'actualités pouvant concerner nos associations et sera couplé d'un travail de veille législative, initié par ailleurs en mai 2003. Enfin, les rencontres avec les CRAJEP dans leurs régions, reprendront dès septembre afin de favoriser une connaissance mutuelle.

### *Etude sur l'implication des associations dans les nouveaux territoires*

Optimisation de l'étude de Sylvie Pellerin sur "l'implication des associations de jeunesse et éducation populaire dans les nouveaux territoires", afin d'aller plus loin dans l'analyse et d'en faire un outil pédagogique (rencontres-débats, documents en Powerpoint etc...).

### *Renforcement des relations avec les plateformes (UNADEL, CELAVAR, ETD...)*

Le CNAJEP souhaite que les associations de Jeunesse et d'Education Populaire soient mieux reconnues en tant qu'acteurs des politiques de développement, qu'elles puissent apporter leurs compétences sur ces thématiques et favoriser la circulation d'information avec les structures de développement local.

\*\*\*\*\*

## ➤ NOUVELLES DES REGIONS

### ARDEVA Rhône-Alpes :

En réaction à la situation politique actuelle, l'ARDEVA s'apprête à envoyer un courrier d'interpellation aux élus locaux afin de réaffirmer son positionnement sur les projets de politiques publiques qui touchent les champs de l'Education et de la Jeunesse. Il est question, à la rentrée, de faire adopter ce texte par la CPCA et la CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) et d'organiser une conférence de presse pour protester contre les baisses de subventions et le sort réservé aux associations et aux politiques publiques d'éducation et de jeunesse.

### CRAJEP BRETAGNE :

Le CRAJEP a réalisé, à l'issue de son AG du 1<sup>er</sup> juillet 2003, un communiqué où il dénonce:

- le renforcement de l'offensive libérale lancé contre la vie associative
- la propagation de la marchandisation vers des domaines jusqu'alors préservés
- le délaissement des projets en matière d'enfance et de jeunesse

### FSPVA PACA :

- Journée d'information/ action sur le thème "gel, suppression des crédits des politiques publiques : agir et réagir ? Comment ?" (4 Juin 2003)
- Journée de protestation régionale le 1<sup>er</sup> juillet 2003 pour manifester le refus d'un projet de société qui privilégie la marchandisation au détriment de la dimension humaine.

Un "village associatif" a également été mis en place devant la Préfecture, il s'est organisé autour de nombreuses activités, d'un forum radio, d'une conférence de presse et de la constitution d'un "tissu associatif" grande nature !

### CRAJEP LORRAINE :

Le CRAJEP a envoyé, le 3 juin 2003, un courrier d'interpellation dénonçant l'offensive lancée contre la vie associative aux députés, sénateurs lorrains, ainsi qu'aux élus du Conseil Régional et aux Présidents des quatre Conseils Généraux. Un rendez-vous a été demandé au Président du Conseil Régional.

## ➤ RENCONTRE GRAND SUD DU 27 MARS 2003

Cette réunion a permis de faire le point sur les diverses expériences régionales, sur les approches permettant le positionnement et la promotion de l'Education Populaire, ainsi que sur les stratégies d'alliance avec d'autres partenaires.

Les CRAJEP concernés se sont entendus sur les points suivants :

- La nécessité d'assurer une parole politique collective, en passant notamment par une transparence entre les associations et une participation accrue aux débats publics.
- Le développement souhaitable d'un multi-partenariat, à l'échelon régional, au service du développement local
- La volonté que les CRAJEP soient un espace de rencontre et de discussion et donc "fédérateurs" par rapport aux projets associatifs

Un tour de table a également été réalisé sur le positionnement des CRAJEP face aux enjeux et aux questions liées à la nouvelle décentralisation, et aux aménagements de la politique des territoires de projet. Les débats ont notamment porté sur la démocratie participative, l'intercommunalité, et plus généralement sur les modalités d'inscription dans les dynamiques régionales et le type d'actions à envisager.

Au terme de la réunion deux types d'objectifs ont été fixés :

- 1- *La poursuite de cette phase de connaissance mutuelle*
- 2- *L'engagement d'une réflexion structurée sur le développement local en se donnant les moyens de comprendre le nouveau contexte actuel et en s'attachant à :*
  - Permettre à nos réseaux d'énoncer des propositions sur les territoires.
  - Réinventer une véritable démocratie de participation qui prenne en compte les phénomènes de lobbying et de clientélisme.
  - Clarifier notre légitimité d'association d'éducation populaire et apprendre à mieux travailler avec les élus et les syndicats
  - Éviter que les CRAJEP ne s'institutionnalisent trop.

➤ **RENCONTRE GRAND SUD DU 26 JUIN  
2003**

La phase de connaissance mutuelle a été poursuivie en insistant sur les difficultés rencontrées dans le contexte actuel et l'analyse politique faite quant aux incidences sur nos associations.

Tous les CRAJEP se sont retrouvés sur les points suivants :

- La régulation de la vie sociale par le Marché s'accélère et les formes de société que nous voulons préserver sont menacées.
- Nous devons être vigilants sur la décentralisation et les expérimentations en cours si nous voulons une démocratie régionale renouée.
- Nous devons prendre parole de multiples façon notamment en se rassemblant, dès la rentrée, et en allant vers davantage de médiatisation.

**La volonté d'aller vers une grande manifestation nationale inter-crajep a émergée : il s'agira d'une "semaine associative" qui mobilisera les réseaux départementaux et locaux entre le 17 et le 22 novembre, avec un point fort le 19 novembre.**

A cette fin, les idées d'actions sont attendues au CNAJEP, qui servira de "caisse de résonance" pour le 11 septembre 2003, date à laquelle nous travaillerons sur les modalités de cette grande mobilisation.

Dans le cadre de l'amorce d'une réflexion structurée sur le développement local, la question de la transmission d'information a largement été débattue dans la mesure où elle s'avère indispensable pour susciter des initiatives et créer des dynamiques.

Un niveau de pertinence reste à trouver mais la création d'une boîte à outils pour les agents de développement local, ou d'un système d'info-flash ont été proposés. Il s'agira d'échanger davantage sur la façon dont nos associations communiquent avec leur réseaux afin d'aller vers une mutualisation réelle des outils mis en place par chacun, pour sensibiliser et former aussi bien les bénévoles que les élus sur les questions de développement local et d'aménagement du territoire.

L'approche des élections régionales de 2004 a permis de s'interroger sur la façon de valoriser les CRAJEP, afin qu'ils puissent contribuer au "décryptage" des projets présentés et jouer leur rôle de "conscientisation" des citoyens en les aidant à se positionner par rapport aux choix des élus.

La légitimité des CRAJEP en tant que "corps intermédiaire" a été réaffirmée même si un travail de sensibilisation à nos valeurs reste à faire auprès de nombreux élus et si certaines réalités locales (cf. clientélismes, lobbying) agissent au détriment d'une action concertée.

Enfin, à la demande du CRAJEP Languedoc Roussillon, un point a été fait sur l'AGCS (Accord Général sur le Commerce et les Services). Suite à la présentation de l'accord et à l'état d'avancement des négociations faits par le CNAJEP, il a été convenu de suivre ce dossier en effectuant en parallèle un travail de sensibilisation auprès des associations et des élus politiques.

La note AGCS est disponible sur simple demande au CNAJEP.

Un débat contradictoire de fonds sera organisé au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2003.

# Education Populaire .....

## ➤ *Présentation des travaux de la Commission*

Le CNAJEP a décidé, dans sa Motion d'Orientation adoptée en juin 2002, de réaffirmer le champ de l'Education Populaire comme un des axes prioritaires de réflexion pour les trois années à venir. Un regroupement interassociatif autour de l'Education Populaire a été organisé les 7 et 8 Mars 2003 à l'INJEP (Marly-le-Roi).

L'objectif de cette rencontre était de mettre en avant une approche historique, mais surtout de partager nos différentes conceptions et pratiques, et d'amorcer un travail commun à partir des textes fondateurs des associations membres du CNAJEP explicitant leur appartenance à l'Education Populaire.

Une commission, qui reste ouverte, a été créée, à l'issue du rassemblement de Marly-le-Roi : elle vise à initier une démarche consistant à irriguer et mutualiser les réflexions des associations membres. Elle se donne pour objectif intermédiaire la rédaction d'une CHARTE énonçant les valeurs qui permettent de caractériser une approche d'Education Populaire.

Un premier travail, à partir de la matière produite par l'analyse des textes fondateurs, a permis de réaliser un «canevas d'échanges» composé de douze questions, destiné à alimenter notre réflexion. Ce document structurera, entre juillet 2003 et juin 2004, des rencontres d'une demi-journée, entre les membres de la commission, qui travailleront en tandem, et les militants bénévoles et professionnels des mouvements et organisations membres du CNAJEP, qui se rendront disponibles.

- Un point sur l'avancement des travaux sera fait lors du Comité Exécutif du 25 septembre.
- Un projet de Charte sera élaboré pour l'automne 2004 et discuté lors d'un séminaire qui se tiendra à une date qui reste à définir (fin 2004, début 2005).



## ➤ *Synthèse de la Soirée-Débat du 6 Mai 2003:*

Le CNAJEP a organisé le 6 mai dernier une soirée-débat voulant apporter un éclairage sur un des moments charnières historiques de l'Education Populaire. Yves GUERRE, animateur de la commission Education Populaire a introduit le débat en resituant cette intervention dans son contexte. L'intervenante, Françoise TETARD - historienne au CNRS - a choisi de nous parler de l'immédiat après-guerre : un moment fort de réorganisation politique et sociale.

La période du tripartisme (1944-47) a dégagé une «unanimité post-pétainiste», transformant la France en un véritable «laboratoire d'idées». Les mouvements de Jeunesse et d'Education Populaire (MJEP) en position de force se réorganisaient. Les mesures de 1943 visant à libérer des postes de l'Education Nationale, les subventions ainsi que le texte sur l'Agrément avaient été reconduit à la Libération. Cette reconnaissance de la part de l'Etat a été confortée par la création en 1944, d'une «Direction de la Culture Populaire et des Mouvements de Jeunesse», rebaptisée par la suite «Direction des Mouvements de Jeunesse et d'Education Populaire». Cette période propice en terme de réflexion, a donné des écrits riches, tels l'ordonnance Jean Guehenno (1943) et le Plan Langevin - Wallon (1947).

**Le plan LANGEVIN-WALLON**, assignait à l'école la tâche, d'une part, de compléter la formation de tous ceux ayant quitter le système scolaire à 14 ans, d'autre part, de permettre l'accès à la culture avec des méthodes nouvelles.

Si au début des travaux on envisageait une collaboration entre associations de jeunesse et école, c'était en définitive la suprématie des maîtres, «armature de l'éducation populaire», qui avait été réaffirmée.

**L'ordonnance de JEAN GUEHENNO**, représentait quant à elle, un projet de synthèse, voulant doter la France d'un cadre institutionnel, pour mettre en oeuvre un programme où l'éducation populaire compléterait l'éducation donnée par l'école, la famille et le monde de l'apprentissage. Le but étant de permettre une émancipation véritable des classes laborieuses et de former des citoyens actifs.

Ces deux textes ont eu un destin commun puisqu'ils ont tous deux fini «au panier». De plus, dès 1946, le jeu des organigrammes a été à l'origine de la fusion des Directions «Jeunesse» et «Sports», faisant passer l'éducation populaire «à la trappe».

Les MJEP n'ont pas vraiment réagi à ces textes pourtant riches, dans la mesure où ceux-ci n'ont pas fait l'objet de débats publics.

Ce non-aboutissement pourrait s'expliquer, selon Françoise TETARD, par une retombée de l'effervescence ambiante, dès 1947, avec la fin du Tripartisme et un retour encore plus sévère à l'institutionnalisation.

# Vie du CNAJEP .....

## ➤ *Conférence Permanente des Coordinations Associative (CPCA)*

La CPCA a tenu un séminaire interne de réflexion politique et de refondation le 21 mai dernier.

L'objet de ce séminaire était de positionner politiquement et stratégiquement le mouvement associatif dans les grands débats de notre société – en réponse et non en réaction – aux politiques gouvernementales. Il s'agissait de se fixer sur une philosophie commune concernant les thèmes de l'Intégration, de la Sécurité, de l'Emploi et de la Décentralisation, de déterminer ensuite les propositions associatives pour prendre en compte nos spécificités.

## ➤ *Assemblée Générale du 5 Juin 2003*

Le CNAJEP entend réagir face à l'offensive libérale lancée contre la vie associative, tant au plan national que local, en dénonçant la valorisation d'une société marchande au détriment du secteur associatif, perçu uniquement comme "consommateur" de subventions.

La situation actuelle est très préoccupante. Les organisations membres du CNAJEP sont très inquiètes quant à l'évolution des relations entre l'Etat et les associations. Elles observent un manque d'information, voire une désinformation, quant à l'attribution et le versement des subventions, ainsi qu'un non-respect des conventions triennales et quinquennales. Elles ne peuvent que déplorer le manque de propositions, de projets et d'actes politiques dans les domaines de la jeunesse et de l'éducation. Elles expriment enfin toutes leurs craintes face à l'évolution d'une décentralisation pour laquelle le secteur associatif a été peu consulté, alors qu'il est un des acteurs de la formation à la citoyenneté.

Dans ce contexte, les instances du CNAJEP ont exprimé la volonté d'une réaction forte et visible contre cette vague libérale sans précédent et ont adopté un plan d'action prévoyant une démarche en deux temps :

- A court terme, le CNAJEP saisira le Président de la République, ainsi que le Premier Ministre, sur ces questions et sollicitera une "Tribune Libre" signée par le Président, dans un quotidien national.
- A moyen terme, il s'agira de bâtir un argumentaire pour faire valoir nos compétences face à la logique marchande qui conduit à un désengagement progressif de l'Etat et menace les associations et la pérennité des services rendus à la population.

## ➤ *Le CNAJEP vient d'élire une nouvelle Secrétaire Générale*

Claire BIZET, de l'association CINEMA, a été élue Secrétaire Générale du CNAJEP par le Comité Exécutif du 19 juin dernier.

Elle remplace Frédéric Lamblin, vice-président du MRJC qui termine son mandat au sein de son organisation en septembre prochain.

Un temps convivial sera organisé en leur honneur à la rentrée.

## ➤ *Nouvelles arrivantes dans l'équipe salariée du CNAJEP*

Elena BRIAN, chargée de mission aux relations internationales et à l'animation du CNAJEP, est en poste au CNAJEP depuis le 24 mars dernier.

Elle est chargée en particulier des questions relatives à l'international et du suivi de la commission jeunesse du CNAJEP.

Marie-Christine OSTUNI, chargée de mission au développement territorial et à l'animation du CNAJEP, est en poste au CNAJEP depuis le 22 avril dernier.

Elle est chargée en particulier des questions relatives à l'animation territoriale, dont les relations avec les CRAJEP/ARDEVA et du suivi de la commission Education Populaire du CNAJEP.

**Plus d'infos :** [cnaiej@cnaiej.asso.fr](mailto:cnaiej@cnaiej.asso.fr)

# Agenda du CNAJEP .....

## *Commissions et Groupes de travail*

<b>Groupe Formation Professionnelle :</b>	le 16 Juillet 2003 à 9h30
<b>Commission Education Populaire :</b>	le 9 septembre 2003 à 10h00
<b>Commission Internationale :</b>	le 16 septembre 2003 à 14h00
<b>Groupe Franco-Allemand :</b>	le 5 septembre 2003 à 14h00
<b>Commission Jeunesse :</b>	le 25 septembre 2003 à 9h30

## **DEBAT-APERO SUR LES TRAVAUX DE LA CONVENTION POUR LA FUTURE CONSTITUTION EUROPEENNE**

le 4 novembre 2003 à 18h30 au CNAJEP

### AGENDA STATUTAIRE DU DEUXIEME SEMESTRE 2003

Bureau : 16 septembre 2003 à 17h30 - 18 novembre 2003 à 17h30

Comité Exécutif : 25 septembre 2003 à 14h30 - 27 novembre 2003 à 14h30

Assemblée Générale : 9 octobre 2003 à 14h30 - 11 décembre 2003 à 14h30

**LE CNAJEP SERA FERME DU 4 AU 17 AOUT 2003 INCLUS.**

### **Le Cnajep en Brèves**

Lettre d'information du Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire, 15 passage de la Main d'Or, 75011 Paris – Tél : 01 40 21 14 21, Fax : 01 40 21 07 06, [cnajep@cnajep.asso.fr](mailto:cnajep@cnajep.asso.fr)

Responsable de la publication : David Lopez

Coordination : Christine Marotta

*Le CNAJEP en Brèves Numéro 7 – JUILLET 2003*

Ont participé à ce numéro : Jacques Demeulier, Karima Kadi, Christine Marotta, Elena Brian, Marie-Christine Ostuni